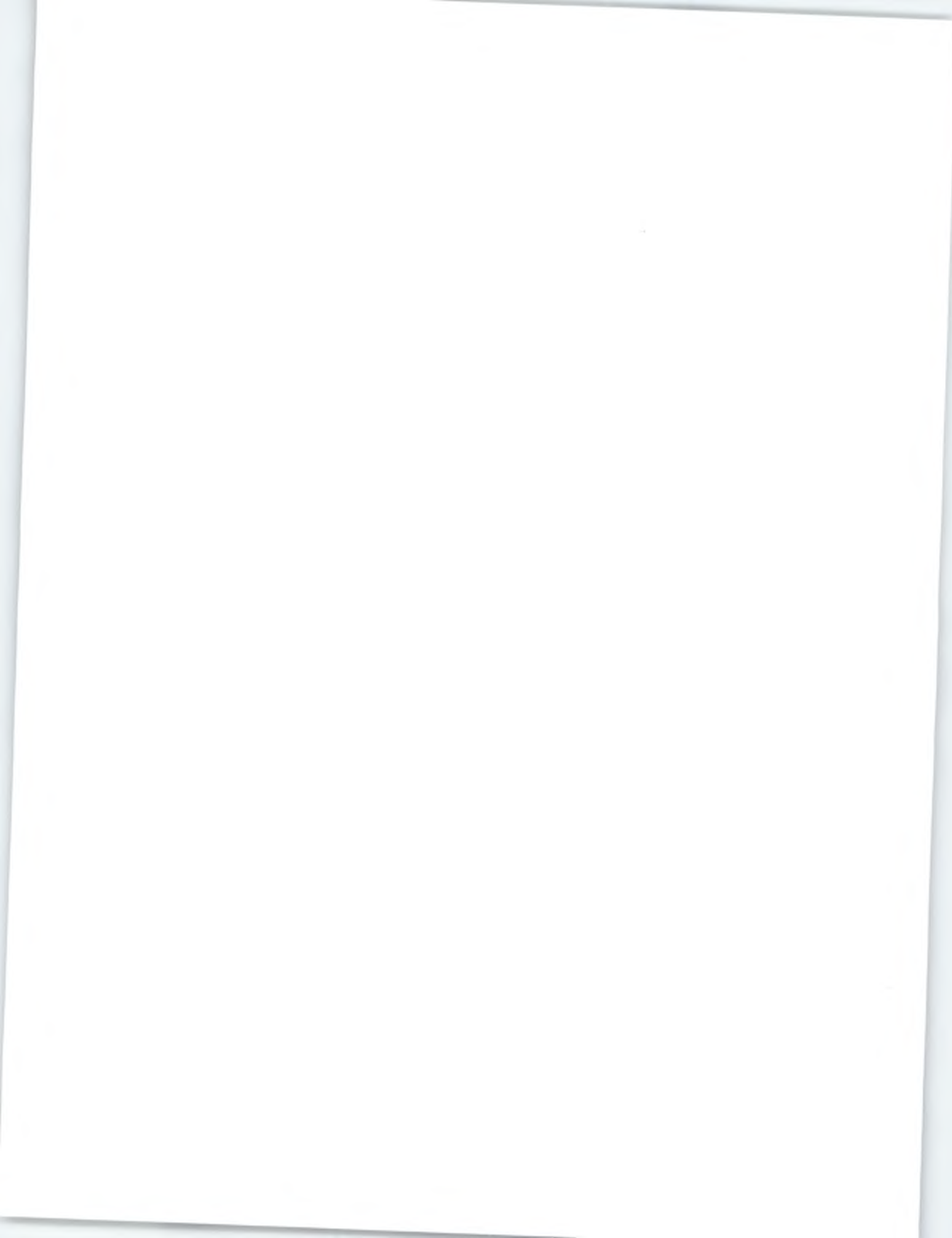




Ordre des techniciennes
et techniciens dentaires
du Québec

RAPPORT ANNUEL
2004-2005



SOMMAIRE

Lettres de présentation	P.3
Rapport du président 2004-2005	P.4
Répartition régionale des membres du bureau	P.7
Liste des principales résolutions adoptées par le bureau 2004-2005	P.8

RAPPORT DES COMITÉS

Directorat de laboratoires	P.10
Vision d'avenir de la profession	P.10
Discipline	P.11
Finances et régie interne	P.11
Communications	P.12
Formation continue	P.13
Formation	P.15
Inspection professionnelle	P.15
Normes d'équivalences	P.16
Promotion et Journées dentaires	P.17
Révisions des plaintes	P.17
Syndic	P.18
Pratique de société en nom collectif	P.18
Tableau des membres	P.19
États financiers au 31 mars 2005	P.20



LETTRES DE PRÉSENTATION

Québec, mai 2005

Monsieur Michel Bissonnet
Président de L'Assemblée nationale
Assemblée nationale
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

Conformément à la Loi, c'est avec plaisir que je vous présente
le rapport annuel de l'OTTDQ pour l'année financière
du 1er avril 2004 au 31 mars 2005.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression
de mes sentiments les meilleurs.

Me Yvon Marcoux
Ministre responsable de l'application
des lois professionnelles

Montréal, mai 2005

Me Yvon Marcoux
Ministre responsable de l'application
des lois professionnelles
Assemblée nationale
Québec (Québec)

Monsieur le Ministre,

Conformément à la Loi, c'est avec plaisir que je vous présente
le rapport annuel de l'OTTDQ pour l'année financière
du 1er avril 2004 au 31 mars 2005.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression
de mes sentiments les meilleurs.

**Le président,
Raymond Haché, t.d.**

Montréal, mai 2005

Monsieur Gaëtan Lemoyne
Président
Office des professions
du Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la Loi, c'est avec plaisir que je vous présente
le rapport annuel de l'OTTDQ pour l'année financière
du 1er avril 2004 au 31 mars 2005.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression
de mes sentiments les meilleurs.

**Le président,
Raymond Haché, t.d.**



RAPPORT DU PRÉSIDENT 2004-2005

La dernière année a marqué le 30^e anniversaire du Code des professions. Mais pour l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires, l'année a également permis de faire évoluer plusieurs dossiers importants pour notre profession. En voici donc les faits saillants :

DIRECTORAT DES LABORATOIRES :

Il y a maintenant deux ans que la réglementation liée à la Loi sur le directorat d'un laboratoire de prothèses dentaires est entrée en vigueur. Cette réglementation reconnaît enfin la compétence professionnelle des techniciennes et techniciens dentaires dans le domaine des soins dentaires et nous devons en être fiers. L'OTTDQ a déployé de multiples efforts au cours des dernières années pour renseigner tous les intervenants du domaine de la technique dentaire à ce sujet. Nul ne peut maintenant ignorer cette réglementation.

Le législateur a confié à l'Ordre le mandat d'assurer le respect de la réglementation liée aux normes de délivrance et de maintien du permis. C'est pourquoi nous avons mis en place un mécanisme qui nous permet d'entreprendre des procédures à partir d'une plainte de pratique illégale. Il n'y a plus de période de grâce. L'Ordre poursuivra dorénavant tous les individus fautifs, et ce, pour le plus grand bien du public.

INSPECTION PROFESSIONNELLE :

En collaboration avec les membres du comité d'inspection professionnelle, nous avons entrepris l'élaboration du protocole d'inspection professionnelle pour les détenteurs de permis en tenant compte des différents éléments de la section II du règlement sur le directorat couvrant les normes d'exploitation. Pour ce faire, il faudra donc revoir l'ensemble du protocole d'inspection, en prévoyant notamment l'inspection des membres réguliers qui ne détiennent pas de permis de directorat.

FORMATION :

Une première rencontre du Comité de formation de l'Ordre (ne pas confondre avec le Comité de formation continue) a eu lieu. À sa première réunion, le Comité formé de représentants de l'OTTDQ, du ministère de l'Éducation et du CEM a convenu de définir un plan d'action qui devrait être prêt au cours de la prochaine année.

FORMATION CONTINUE :

La reconnaissance professionnelle étant intimement liée à nos connaissances, le dossier de la formation continue s'avère de la plus haute importance. Depuis deux ans nous travaillons avec les différents intervenants du CEM afin d'établir un programme de formation, qui tienne compte de la mise à jour des connaissances et nous explorons différentes avenues afin de rendre disponibles ces formations à l'ensemble des membres.



En avril dernier, nous avons présenté à l'Office des professions un projet de règlement concernant la formation continue obligatoire pour les détenteurs de permis. Nous attendons maintenant les commentaires de l'Office avant d'entreprendre officiellement notre consultation auprès de nos membres. Mais je vous encourage dès maintenant, à prendre connaissance de ce projet de règlement et à nous formuler vos commentaires rapidement, car une fois que le règlement aura été approuvé, il ne sera plus possible d'y apporter des modifications avant longtemps.

Toutefois, même s'il n'existe pas encore de règlement sur la formation continue, nous encourageons tous ceux et celles qui voudraient organiser des séances de formation en région de nous faire part de leur projet. L'abonnement à des revues scientifiques est également une façon simple et économique d'assurer la mise à jour de vos connaissances. Car, n'oubliez pas que dans le domaine de la Formation continue, toutes les initiatives personnelles vaudront toujours mieux que les grands discours.

EXERCICE DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES AU SEIN D'UNE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF À RESPONSABILITÉ LIMITÉE OU D'UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS :

Le code des professions a été modifié afin de permettre aux Ordres d'autoriser l'exercice d'une profession dans ce nouveau type d'encadrement qui s'inscrit dans le contexte économique actuel. Le comité formé à cette fin par les membres du Bureau a débuté ses travaux et procède à l'étude de divers modèles de règlements qui pourront nous servir de guide en vue d'élaborer une réglementation adaptée à notre pratique.

NORMES D'ÉQUIVALENCES :

Afin de tenir compte de la Loi sur le directeur de laboratoire ainsi que des ententes de mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces canadiennes, les membres du comité des normes d'équivalence ont présenté aux membres du Bureau un nouveau protocole d'examen d'intégration à l'Ordre. Ce dernier s'apparente maintenant à l'ensemble des examens exigés ailleurs au pays. Il a été adopté par les membres du Bureau et est maintenant en vigueur.

RAYONNEMENT DE LA PROFESSION :

La deuxième année de notre plan d'action triennal a marqué la réalisation de plusieurs objectifs que nous nous étions fixés. Ce plan ayant été élaboré avec la collaboration et les recommandations des membres, il me semble important de vous tenir informé des répercussions de cette planification stratégique sur la progression et le développement de notre profession. Ainsi :

- la Loi sur le directeur de laboratoire est maintenant une réalité et nous avons procédé à la mise à jour de la réglementation;

- l'émission des permis a été complétée;
- une directive concernant la délégation temporaire des pouvoirs a été élaborée;
- les tâches de la permanence ont été redéfinies et nous avons mis en place la structure de fonctionnement requise;
- grâce à une campagne d'information intensive et à une nouvelle publicité, nos membres et nos partenaires sont mieux informés qu'auparavant.

Toutes ces réalisations s'inscrivent dans l'accomplissement du mandat que nous a confié le législateur.

Connaissances, autonomie, confiance sont autant de qualités qui témoignent des exigences professionnelles et des actions que nous entreprenons en tant que partenaire dans l'équipe des soins dentaires. Cette crédibilité reconnue, nous l'avons méritée et l'Ordre veillera à la maintenir.

En terminant, j'aimerais vous remercier tous pour l'appui que vous me manifestez depuis que je suis à la présidence de l'Ordre. Nous avons encore plusieurs défis à relever et soyez assurés qu'avec votre appui les membres du Bureau seront prêts à prendre des décisions afin de concrétiser notre place dans l'équipe des soins dentaires. J'en profite également pour remercier très sincèrement tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Ordre qui contribuent à rendre notre organisme dynamique efficace. Et finalement je veux rendre un hommage particulier à celles qui chaque jour s'occupent des affaires de l'Ordre, avec professionnalisme, tact et dans le respect de tous. Je tiens à remercier Thérèse, Teresa, Micheline, Diane, Sylvie et Linda, pour leur travail remarquablement bien fait.



**Raymond Haché, t.d.
Président de l'OTDQ**

RÉPARTITION RÉGIONALE DES MEMBRES DU BUREAU

Administratrices et administrateurs élus

Raymond Haché, t.d., président	Ouest (16)
Guylaine Gagnon, t.d., vice-présidente	Est (03)
Denis Thériault, t.d., trésorier	Ouest (06)
Éric Choquette, t.d.	Ouest (16)
Hélène Fillion, t.d.	Ouest (16)
André Mercier, t.d.	Ouest (06)

Administratrices nommées par l'Office des professions

Lise Gauthier
Marie-Claude Rioux

Personnel permanent pour l'année 2004-2005 Pageau Goyette et associés

Directrice générale et secrétaire	Linda Carbone
Adjointe administrative	Sylvie Roberge
Service aux membres	Teresa Carvalho
	Micheline Lalande
Comptabilité	Diane Dulong
Réception	Thérèse Chassé

LISTE DES RÉUNIONS DU BUREAU :

10 mai 2004
8 juin 2004
20 septembre 2004
20 octobre 2004
9 décembre 2004
22 février 2005

Une assemblée générale annuelle s'est tenue au palais des congrès de Montréal le mardi 1^{er} juin 2004.

Le Bureau n'a tenu aucune assemblée spéciale.



LISTE DES PRINCIPALES RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE BUREAU EN 2004-2005

- Nomination de M. Nathan Cohen, t.d. au poste d'administrateur pour la région Ouest.
- Nomination de Mme Guylaine Gagnon, t.d. au poste d'administratrice pour la région Est.
- Nomination de M. Denis Thériault, t.d. au poste d'administrateur pour la région Ouest.
- Nomination de M. André Mercier, t.d. au poste d'administrateur pour la région Ouest en remplacement de M. Nathan Cohen qui a démissionné.
- Nomination de M. Raymond Haché, t.d. au poste de président.
- Nomination de Mme Guylaine Gagnon, t.d. au poste de vice-présidente.
- Nomination de M. Denis Thériault, t.d. au poste de trésorier.
- Nomination de M. André Mercier, t.d. comme membre du comité du règlement de l'exercice par action.
- Nomination de M. Alfred Guirguis t.d. à titre de syndic.
- Nomination de Mme Johanne Goudreault, t.d. à titre de syndic-adjoint.
- Résolution pour l'embauche d'un coordonnateur à la formation continue pour une période de trois (3) ans au coût de 12 000 \$ par année à la suite d'une entente avec le Collège Édouard-Montpetit.
- Résolution d'autoriser la suspension temporaire du permis de directorat de laboratoire lors d'un congé autorisé et approuvé et de le prolonger pour la même durée.
- Nomination de M. Raymond Haché comme représentant de l'OTTDQ au CIQ.
- Nomination de Mme Hélène Filion, t.d., au poste de suppléante au CIQ.
- Adoption de la définition de la catégorie « membre non-actif ».
- Adoption de percevoir des frais de 25 \$ pour un chèque sans provision.
- Adoption du paiement par carte de crédit des cotisations et du permis de directorat de laboratoire dentaire et autorisation d'effectuer trois versements consécutifs par chèques postdatés.
- Résolution d'appliquer, à compter du 1er avril 2005, les frais de réintégration de 350 \$.
- Résolution de majorer les frais d'examens des normes d'équivalence à 1 750 \$.
- Nomination de M. Réjean Brulé, t.d. comme membre du comité de discipline.
- Résolution de verser une cotisation annuelle de 500 \$ à l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la technique dentaire.
- Nomination de Linda Carbone à titre de secrétaire du comité de discipline et de Sylvie Roberge à titre de secrétaire adjointe.
- Adoption des honoraires de gestion annuelle au montant de 101 000 \$.
- Adoption des honoraires du président au montant de 40 000 \$.
- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2005-2006.

RAPPORT DES COMITÉS



DIRECTORAT DE LABORATOIRE

Membres du comité

Responsable :
Raymond Haché, t.d.

Gylaine Gagnon, t.d.
Denis Thériault, t.d.
Linda Carbone, c.a.é.

Mandat

Vérifier la conformité des demandes de permis de directorat pour approbation par le Bureau. Assurer le respect du règlement. Effectuer les suivis de dénonciation de pratique illégale.

Nombre de réunions : 5

Rapport

L'année 2004 représentait la deuxième année d'application de la Loi sur le directorat de laboratoires de prothèses dentaires. L'Ordre a reconduit 259 permis et en a approuvé quinze nouveaux dont 3 à pratique limitée.

En date du 31 mars 2005, l'OTTDQ avait émis au total 274 permis à 217 membres en règle et à 57 individus s'étant prévalus de la clause des droits acquis.

L'Ordre a entrepris une démarche légale auprès d'un laboratoire opérant illégalement.

Un projet de règlement de formation continue obligatoire pour les titulaires de permis de directorat a été élaboré et soumis à l'Office des professions du Québec conformément à l'Article 10 du règlement sur le permis de directorat d'un laboratoire de prothèses dentaires.

VISION D'AVENIR DE LA PROFESSION

Membres du comité

Responsable :
Raymond Haché, t.d.

Hélène Fillion, t.d.
Linda Carbone, c.a.é.

Mandat

Déterminer les principaux enjeux relatifs au développement de la profession et définir des solutions susceptibles de relever les défis de l'avenir par une planification stratégique appropriée.

Nombre de réunion : 0

Rapport

Le Bureau a suivi l'évolution du plan d'action triennal élaboré en 2003 et a pu constater l'atteinte des objectifs visés touchant :

- La mise en place du directorat de laboratoires
- La formation
- Le rayonnement de la profession

Une session de planification stratégique est prévue à l'automne 2005.



DISCIPLINE

Membres du comité

Responsable :

Me Jacques Lamoureux, avocat

Georges Tsichlis, t.d.

Marc Desjardins, t.d.

Réjean Brûlé, t.d.

Linda Carbone, secrétaire

Mandat

Recevoir et traiter toute plainte formulée contre un professionnel, membre de l'Ordre ou qui a été membre de l'Ordre, pour une infraction commise aux dispositions du Code des professions, de la Loi constituant l'Ordre ou des règlements adoptés conformément au Code des professions ou à la Loi constitutive, durant l'exercice de sa profession.

Nombre de réunion : 1

Rapport

Le comité de Discipline a été saisi de deux (2) plaintes au cours de l'exercice 2004-2005. Les deux (2) membres ont été reconnus coupables.

FINANCES ET RÉGIE INTERNE

Membres du comité

Responsable :

Raymond Haché, t.d.

Denis Thériault, t.d.

Linda Carbone, c.a.é.

Mandat

Préparer les prévisions budgétaires pour adoption par le Bureau et en assurer le suivi. Négocier les ententes de gestion avec la firme mandatée pour l'administration. Informer le Bureau des modifications à apporter au budget.

Nombre de réunions : 3

Rapport

Tel que dicté par son mandat, le comité a effectué son travail de surveillance et d'analyse financière de l'Ordre. Ainsi, les états financiers, les prévisions budgétaires et les négociations de l'entente de gestion ont été réalisés normalement.



COMMUNICATIONS

Membres du comité

Responsable :
Hélène Fillion, t.d.

Lise Gauthier
Chucri Chemali, t.d.
Nathan Cohen, t.d.
Guylaine Gagnon, t.d.

Mandat

Diffuser le plus efficacement possible toutes les informations pertinentes aux membres de l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec par le biais d'un bulletin trimestriel. Établir un lien fonctionnel entre le milieu dentaire québécois et tous les professionnels de l'OTTDQ par l'élaboration et la distribution d'un répertoire des membres. Augmenter le rayonnement de notre profession par l'utilisation de notre site Internet.

Nombre de réunion : 1

Rapport

Le bulletin Un peu d'Ordre, qui constitue notre meilleur moyen de joindre tous les membres, a été revampé cette année. Des photos et des nouvelles chroniques telles que celle de la formation continue et celle des finances y ont été ajoutées.

Quant au répertoire, le contenu et le format ont été revus pour lui donner un aspect plus compact, différent et facile à consulter. Le répertoire sous forme de CD pourrait éventuellement voir le jour.

Le site Internet demeure un autre excellent moyen d'obtenir des informations pour quiconque le consulte. Sujet au changement, il pourra évoluer au rythme des avancées de la technologie informatique. À cet effet, une restructuration est d'ailleurs à envisager dans un avenir très rapproché.



FORMATION CONTINUE

Membres du comité

Responsable :

Éric Choquette, t.d.

Nathan Cohen, t.d.

Guylaine Gagnon, t.d.

Julie Jacob, t.d.

Stéphan Provencher, t.d.

Mandat

Assister les membres de l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec ainsi que les titulaires de permis de directorat de laboratoires dans leur perfectionnement professionnel par la présentation de conférences et de cours adaptés à leur réalité et aux exigences d'aujourd'hui.

Nombre de réunions : 3

Rapport

L'ensemble de la formation continue réalisée durant cette période l'a été dans le cadre du volet 1, soit l'appropriation des nouvelles techniques et technologies. Une ouverture sur le volet 2, soit la formation fondamentale, a été mise en marche par une première formation sur le contexte légal d'opération de laboratoire et un ensemble de formation de base est prévu pour l'année 2005-2006.

Les formations ont également été offertes aux titulaires de permis de directorat non-membres et au personnel auxiliaire moyennant des frais de participation.

Dans les différentes formations organisées en collaboration avec des firmes privées, c'est la compagnie subventionnaire qui a fourni le conférencier ainsi que le contenu de cours, les matériaux ou équipements spécialisés. L'OTTDQ, en collaboration avec le Collège Édouard Montpetit, a permis la tenue des conférences dans un amphithéâtre du CEM et des ateliers pratiques dans les laboratoires du département de techniques dentaires.

Voici un résumé des formations présentées cette dernière année:

6 mai 2004 : À Longueuil avec la compagnie Nobel Biocare

Conférencier : M. Michael Jalbert, représentant

Sujet : La conception des éléments prothétiques sur implants

1 juin 2004 : À Montréal dans le cadre des Journées dentaires internationales du Québec en collaboration avec Dent-line

Conférencier : M. Peter Pontsa

Sujet : Travaux de fraisage et attaches Bredent



15 octobre 2004 : À Montréal, cours pratique en anglais. **16 octobre 2004** : À Québec, en français avec la compagnie Straumann

Formateur : M. Michaël U. Knackmuss

Cours d'introduction sur La planification et la sélection des composants entrant dans la fabrication des éléments prothétiques sur implants.

26 octobre 2004 : À Longueuil, en collaboration avec la compagnie Renfert USA et son dépositaire canadien Debar Gold

Conférencier : M. Michael Kessenich

Sujet : Le modelage anatomique de couronnes complètes : trucs et astuces.

19 novembre 2004 : À Longueuil, en collaboration avec Vident CA

Conférencier / animateur : Jean Compagna, t.d.

Sujet : La céramo-céramique Vita VM9/YZ

3 décembre 2004 : À Longueuil, en collaboration avec IDAL

Conférencier / animateur : Dr Alain Landry

Sujet : Conception et fabrication des éléments prothétiques en occluso-thérapie

21 janvier 2005 : À Longueuil, en collaboration avec Vident CA

Conférencier / animateur : Jean Compagna, t.d.

Sujet : La céramo-céramique Vita VM9/YZ

23 mars 2005 : À Longueuil

Formateur : M. Charles Carrier, t.d.

Cours d'Initiation au contexte légal du directeur de laboratoire de prothèses dentaires

FORMATION

Membres du comité

Responsable :
Éric Choquette, t.d.

Hélène Filion, t.d.
Stéphan Provencher, t.d. (CEM)
Pierre Brazé (CEM)
Ghislaine Timmons-Plamondon (ministère de l'Éducation)

Mandat

Examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement collégial et du ministère de l'Éducation, les questions relatives à la qualité de la formation des techniciennes et techniciens dentaires.

Nombre de réunion : 1

Rapport

Lors de cette première rencontre, le comité a convenu d'élaborer un plan d'action.

Il a convenu également de sensibiliser le ministère de l'Éducation au besoin pressant de moderniser les équipements du département de techniques dentaires du Collège Édouard Montpetit afin d'assurer la qualité de la formation et répondre à la demande de la population.

Le comité a décidé d'appuyer la demande du département de techniques dentaires de changer le titre du programme pour Programme de techniques de prothèses dentaires.

INSPECTION PROFESSIONNELLE

Membres du comité

Responsable :
Jean-Yves Labrosse, t.d.

Albény Doiron, t.d.
Nathalie Ruel, t.d.
Linda Carbone, c.a.é.

Mandat

Voir à l'application du programme de surveillance générale de l'exercice de la profession mis à jour par le comité d'inspection. Procéder, si nécessaire, à une enquête sur la compétence professionnelle d'un membre. Participer aux différentes activités d'actualisation ou aux réunions organisées par le Conseil interprofessionnel du Québec.

Nombre de réunions : 3

Rapport

Inspecteurs
Régions Ouest et Est
Michel Rodrigue, t.d.
Jacques Charbonneau, t.d.
Jean-François Girard, t.d.

Cent vingt-neuf inspections ont été effectuées auprès des membres et titulaires de permis de directorat de laboratoire. Parmi les titulaires de permis de directorat inspectés, 86 étaient membres en règle de l'OTDQ et 42 détenaient un permis selon la clause des droits acquis.



À la suite d'une rencontre des membres du comité et des inspecteurs, le comité a procédé à l'actualisation des procédures d'inspections des membres, des titulaires de permis de directorat membres et des titulaires de permis de directorat non-membres de l'Ordre.

L'objectif du CIP est de visiter 20 % des membres annuellement.

Pour l'exercice 2004-2005, 21 % des membres ont été inspectés et 74 % des titulaires de permis émis selon la clause des droits acquis ont fait l'objet d'une inspection professionnelle.

Les inspections ont porté principalement sur la tenue de dossier, l'asepsie, la connaissance du Code des professions, l'assurance responsabilité professionnelle obligatoire pour les non-membres, le port du titre et l'utilisation du logo de l'Ordre et la détention d'un permis de directorat de laboratoire le cas échéant.

Deux infractions liées à la détention du permis de directorat de laboratoire de prothèses dentaires ont été signalées.

Le comité n'a procédé à aucune demande d'enquête particulière.

Travaux en cours

Le comité se penche sur un protocole d'inspection sur la qualité de fabrication de prothèses dentaires.

NORMES D'ÉQUIVALENCES

Membres du comité

Responsable :

Charles Carrier, t.d.

Jean-Luc Beaulieu, t.d.

Stéphan Provencher, t.d.

Linda Carbone, c.a.é.

Mandat

Étudier les demandes d'intégration pour les candidats possédant un diplôme décerné hors Québec et recommander les candidatures au Bureau pour fins d'intégration à la suite de l'évaluation de leurs compétences.

Terminer les travaux sur la révision du nouveau protocole d'examens d'intégration et effectuer sa mise en application.

Nombre de réunion : 1

Nombre de rencontres pour évaluations de dossiers : 9

Rapport

Au cours de l'année 2004-2005, le comité des Normes d'équivalences a terminé les travaux sur le nouveau protocole d'examens. Il a fait l'étude de 16 dossiers. Il a recommandé l'intégration de 10 candidats et invité 6 candidats à une session d'examens. L'Ordre n'a intégré aucun de ces candidats invités aux examens.



PROMOTION ET JOURNÉES DENTAIRES

Membres du comité

Responsable :

Raymond Haché, t.d.

Linda Carbone, c.a.é.

Mandat de promotion

Favoriser un plus grand rayonnement de la profession.

Mandat des journées dentaires du Québec

Participer aux journées dentaires du Québec afin de promouvoir la profession de technicienne et technicien dentaire auprès des dentistes et favoriser également un plus grand rayonnement de la profession.

Nombre de réunions : 3

Rapport

L'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires a participé aux travaux du comité organisateur local du congrès dentaire mondial annuel de la FDI qui se tiendra à Montréal du 24 au 27 août 2005, où tous les membres de la communauté dentaire de toutes les régions du monde sont invités.

RÉVISIONS DES PLAINTES

Membres du comité

Responsable :

Jean-Luc Beaulieu, t.d.

Réjean Brulé, t.d.

Stéphan Provencher, t.d.

Russell Théorêt, t.d.

Mandat

Donner à toute personne qui le demande et qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête, un avis relativement à la décision du syndic ou d'un syndic adjoint de ne pas porter une plainte. (L.R.Q., chapitre C-26, art. 123.3)

Nombre de réunion : 0

Rapport

Le comité de révision des plaintes n'ayant reçu aucune plainte au cours de l'exercice 2004-2005, il n'a tenu aucune réunion.

Syndic : Alfred Guirguis, t.d.

Syndic adjoint : Joanne Goudreault, t.d.

Rapport

Au niveau des activités générales, plusieurs réunions avec notre conseiller légal, M^e Patrick De Niverville, ont eu lieu et des plaintes en discipline ont été déposées.

Une plainte pour pratique illégale de la denturologie a été déposée en novembre 2004 pour une infraction au code de déontologie.

Un avis d'infraction au code de déontologie a été émis à un détenteur de permis non-membre de l'Ordre.

Une plainte pour non-paiement du permis de directeur de laboratoire a été déposée au comité de discipline.

Plusieurs plaintes ne relevant pas de la pratique illégale ont été déposées au bureau du syndic.

Une plainte a été réglée en conciliation, donc la plainte a été retirée et le dossier fermé.

Une plainte a fait l'objet d'une enquête et à la suite de celle-ci, aucune faute déontologique ou professionnelle n'a été relevée.

PRATIQUE DE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

Membres du comité

Responsable :
Denis Thériault, t.d.

André Mercier, t.d.
Linda Carbone, c.a.é.

Mandat

A la suite de l'adoption de la loi 169 sur l'exercice d'une profession en société en juin 2001, ce comité a été formé pour évaluer les répercussions de cette loi pour les membres de l'OTTDQ et élaborer, le cas échéant, un règlement qui permettra ou non à ses membres d'exercer leurs activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée (SENCRL) ou d'une société par actions (SPA) constituée à cette fin.

Rapport

Le comité attend les directives de l'Office des professions du Québec concernant l'évolution du dossier.



TABLEAU DES MEMBRES

Nombre de membres au 31 mars 2004 : 411

Nombre de membres au 31 mars 2005 : 416

- Intégrations : 22
- Réintégrations : 11
- Radiations : 26
- Décès : 2

Nombre de membres selon les catégories

- membres actifs : 384
- membres non actifs : 11
- membres nouvellement diplômés : 13
- membres honoraires : 5
- adhérents retraités : 3
- adhérents étudiants : 76

Nombre de membres par région

- Région de l'Est : 85
- Région de l'Ouest : 318
- Autres régions : 13

Montants des cotisations, selon les catégories

- Membres actifs : 345 \$
- Membres non actifs : 115 \$ (1/3 de la cotisation)
- membres nouvellement diplômés : 65 \$
- membres honoraires : sans frais
- adhérents retraités : 52 \$
- adhérents étudiants : sans frais

La cotisation annuelle est payable le 1er avril de chaque année



ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2005



TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	22
RÉSULTATS	23
AVOIR DES MEMBRES	24
BILAN	25
FLUX DE TRÉSORERIE	26
NOTES COMPLÉMENTAIRES	27
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	28 - 29

FRANÇOIS MÉNARD, C.A., CMA, M.FISC.





FRANÇOIS MÉNARD, C.A., CMA, M.FISC.

9962, av. Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2C 2T6
Tél.: (514) 383-7301 Téléc.: (514) 383-4619

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de
l'Ordre des techniciennes et techniciens
dentaires du Québec

J'ai vérifié le bilan de l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec au 31 mars 2005 et les états des résultats, de l'avoir des membres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et l'évolution des liquidités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.


FRANÇOIS MÉNARD, C.A., CMA, M.FISC.

Montréal, le 2 juin 2005



RÉSULTATS

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
REVENUS		
Cotisations des membres	132 524 \$	129 700 \$
Directorat de laboratoire - permis	139 450	153 850
Examen et adhésion	6 955	5 161
Placement	4 627	4 749
Publication	1 547	390
Annuaire des membres	23 585	21 445
Revenus divers	4 989	980
	<u>313 677</u>	<u>316 275</u>
DÉPENSES		
Frais d'administration (annexe 1)	157 982	125 338
Examens	1 849	1 893
Recrutement	2 288	1 497
Assemblée annuelle	3 052	2 099
Assemblées du bureau	3 622	3 665
Annuaire	21 520	20 335
Implantation du site internet	475	763
Comités (annexe 2)	52 119	31 299
Directorat de laboratoire (annexe 3)	17 118	43 804
	<u>260 025</u>	<u>230 693</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>53 652 \$</u>	<u>85 582 \$</u>

FRANÇOIS MENARD, C.A., CMA, M.FISC.



AVOIR DES MEMBRES

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
SOLDE AU DÉBUT	111 295 \$	25 713 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>53 652</u>	<u>85 582</u>
SOLDE À LA FIN	<u>164 947 \$</u>	<u>111 295 \$</u>

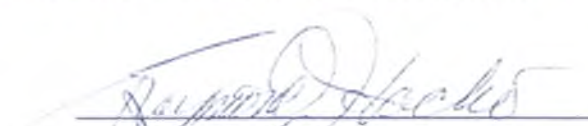
FRANÇOIS MENARD, C.A., CMA, M.FISC.



BILAN

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse et placements temporaires (note 3)	248 468 \$	156 891 \$
Débiteurs	10 034	13 079
Frais imputables au prochain exercice	<u>6 590</u>	<u>3 986</u>
	<u>265 092 \$</u>	<u>173 956 \$</u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	41 123 \$	41 229 \$
Revenus perçus d'avance	<u>59 022</u>	<u>21 432</u>
	<u>100 145</u>	<u>62 661</u>
AVOIR DES MEMBRES	<u>164 947</u>	<u>111 295</u>
	<u>265 092 \$</u>	<u>173 956 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



 Administrateurs

FRANÇOIS MENARD, C.A., CMA, M.FISC.



FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>53 652 \$</u>	<u>85 582 \$</u>
Variation des éléments du fonds de roulement ne constituant pas des liquidités		
Débiteurs	3 045	(12 024)
Frais imputables au prochain exercice	(2 604)	(1 940)
Créditeurs et frais courus	(106)	34 634
Revenus perçus d'avance	<u>37 590</u>	<u>1 166</u>
	<u>37 925</u>	<u>21 836</u>
AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	91 577	107 418
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	<u>156 891</u>	<u>49 473</u>
LIQUIDITÉS À LA FIN	<u>248 468 \$</u>	<u>156 891 \$</u>

FRANÇOIS MENARD, C.A., CMA, M.FISC.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu du code des professions, sanctionné par l'Assemblée Nationale du Québec.

2. RECONNAISSANCE DES REVENUS

Les revenus pour les permis de directeur de laboratoire sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel le permis est émis.

3. ENCAISSE ET PLACEMENTS TEMPORAIRES

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Encaisse	94 729 \$	5 034 \$
Placements - marché monétaire, au coût	---	---
Placements en obligation, ayant une juste valeur marchande de 157 013 \$ au 31 mars 2005	<u>153 739</u>	<u>151 857</u>
	<u>248 468 \$</u>	<u>156 891 \$</u>

4. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat de gestion échéant le 31 mars 2008. Les versements exigibles sont de 90 000 \$ par année et ils s'élèveront à 250 000 \$ d'ici l'échéance.

FRANÇOIS MENARD, C.A., CMA, M.FISC.



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	2005	2004
ANNEXE 1 - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Honoraires de gestion	93 168 \$	90 000 \$
Honoraires du président	23 076	10 000
Honoraires professionnels	925	950
Frais de bureau	5 103	5 975
Dons	1 600	1 050
Timbres et impression	2 992	2 652
Frais de représentation et déplacement	11 592	5 560
Télécommunications	2 534	2 550
Assurances	10 539	1 471
Taxes	1 872	1 521
Cotisation et abonnement	3 294	3 315
Intérêts et frais bancaires	1 287	294
	<u>157 982 \$</u>	<u>125 338 \$</u>

ANNEXE 2 - COMITÉS

Publications	4 854 \$	3 712 \$
Formation continue	17 681	8 107
Inspection professionnelle	15 974	8 784
Syndic et discipline	7 751	4 480
Equivalence	3 624	853
Mobilité de la main d'œuvre	1 785	2 092
Avenir de la profession	450	3 271
	<u>52 119 \$</u>	<u>31 299 \$</u>

FRANÇOIS MÉNARD, C.A., CMA, M.FISC.



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
ANNEXE 3 - DIRECTORAT DE LABORATOIRE		
Salaires et charges sociales	--- \$	13 093 \$
Honoraires professionnels	4 178	8 484
Frais de réunions	---	2 057
Déplacement	576	1 429
Timbres et impression	<u>12 364</u>	<u>18 741</u>
	17 118 \$	43 804 \$

FRANÇOIS MENARD, C.A., CMA, M.FISC.





**Ordre des techniciennes
et techniciens dentaires
du Québec**

www.ottdq.com

500, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 900
Montréal, Québec
H3A 3C6

Téléphone : (514) 282-3837
Télécopieur : (514) 844-7556
Courriel : ottdq@affaires.com